

A.A.P.P.M.A.
« LA TRUITE »
CHATEAUNEUF LES
BAINS

COMPTE RENDU DE REUNION

AG 2015
05/03/2016

REUNION DU 05 MARS 2016

DEJEUNER DU BUREAU A 12 H

↳ Le bureau se retrouve et déjeune au restaurant l'Escale à Châteauneuf les bains afin de mettre en place les thèmes abordés lors de l'assemblée générale de l'après midi.

ASSEMBLEE GENERALE A 14 HEURES 30

↳ 56 sociétaires et membres du conseil d'administration de notre aappma sont présents pour l'assemblée générale

↳ Le président Mr Dominique REGNAT débute la réunion à 14h30 par un message d'accueil à l'égard de tous

1-Compte d'exploitation 2015 :

Montant total des recettes : 21300.09 €

Montant total des dépenses : 20340.83 €

Solde exercice 2015 :959.26 €

Situation de trésorerie au 31/12/2014: 24558€

2-Approbation d'un nouveau membre du CA.

Suite à l'assemblée générale électorale de novembre 2015, un nouveau conseil d'administration est élu. Mr JOURDAN Vincent sollicite d'intégrer celui-ci. Après avis favorable du bureau, l'adoption finale de son intégration est proposée au vote. A l'unanimité Vincent JOURDAN reçoit l'accord des sociétaires. Il participera à compter de ce jour au CA de l'aappma.

3-Accueil d'un technicien EDF :

Nous avons l'honneur de recevoir Mr AUROY Remi (MPL - chef Groupement d'Usines de Clermont) qui vient nous parler du fonctionnement des barrages de Queuille et des Fades. Celui-ci se prête à un moment privilégié de questions-réponses avec nos sociétaires.

4-Parcours de graciation de Menat:

Faisant suite aux préconisations de Mr JB.FAURE (dans le cadre du développement de la vallée) notre aappma a sollicité la mise en place d'un parcours de graciation à l'aval du pont routier de Menat. Il s'avère aujourd'hui que notre aappma a manqué

d'information. Dans un souci d'apaisement le président indique notre volonté de suspendre ce projet dans les années à venir.

Le président profite de l'occasion pour rappeler plusieurs points.

-Jamais l'aappma de Chateauneuf les bains n'a souhaité prendre le pouvoir sur un territoire.

-La gestion de la Sioule s'intègre dans un processus de gestion par bassin auquel notre aappma est confrontée, recevant le soin d'assurer cette mission notamment de la part de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Puy de Dôme.

C'est d'ailleurs pour cette raison que notre aappma s'est vu confier par l'instance fédérale la prise en charge des baux de pêche laissés à l'abandon sur les parties aval au lendemain du processus de fusion-absorption avec l'aappma « la fario des Combrailles »

5-Atelier pêche nature :

Dans le cadre de la mise en place de l'Atelier Pêche Nature des Combrailles ; l'aappma apporte son soutien financier (200€).Le président indique que l'aappma apportera son aide à chaque fois qu'elle sera demandée

6-Vente de carte par internet :

A partir de 2016, aucune carte de pêche ne pourra être prise autrement que sur internet. Pour l'occasion nous remercions une fois encore nos revendeurs qui nous apportent un soutien sans faille. Les cartes pourront être prises à « l'Escale » à Châteauneuf les bains et au « Café Crème » à Saint Gervais d'Auvergne.

7-Moulin du coin :

Le président mentionne à l'assistance que la procédure suit son cours. Dans les prochains mois le tribunal de Lyon devrait être amené à statuer sur l'arrêté préfectoral.

8-Prolongation de la continuité écologique et ruisseau de cube :

Mr JOURDAN qui s'occupe du contrat rivière prend la parole et explique l'état d'avancement de la procédure devant résoudre le franchissement du ruisseau de cube au niveau de l'usine. Nous pouvons être optimistes sur la venue prochaine de la solution. Il indique l'existence d'un projet au niveau du Braynant.L'aappma pourrait d'ailleurs se porter maître d'œuvre.

9-Respect des propriétés, des riverains, des autres usagers:

Le président redit à tous la nécessité de montrer l'exemple de la part des pêcheurs qui pratiquent sur nos parcours. Il demande de respecter les propriétés, les riverains ainsi que les autres utilisateurs.

10-Alevinage :

Suite à des divergences d'opinion autour de ce sujet et dans un souci de voir la volonté majoritaire s'exprimer, le bureau de l'aappma propose à chacun de débattre autour du maintien des alevinages. A l'issue de celui-ci un vote à main levée acte la volonté de nos sociétaires de voir pérenniser cette pratique. A titre de l'année 2016, nous apporterons 30000 pré-estivaux de truite sur nos parcours.

11-Baux de pêche :

Face à la difficulté d'identifier la réalité de la détention des baux de pêche, le président fait part à l'assistance de la mise en place au sein du conseil d'administration d'une commission « baux de pêche » autour de Mr Jean Baptiste CHAGUET.Elle aura pour mission de préciser les territoires réellement détenus.

12-Animation :

Tout au long de l'année notre aappma essaiera dans la mesure du possible d'être motrice dans la mise en place d'animations. Pour l'occasion il est cité à l'assemblée la venue du Rise au début de l'année, la venue de Mr SEMPE le 29/30 Avril et 1Mai.

13-Reglementation

Sur l'ensemble des secteurs Sioule, la préoccupation environnementale pousse nos aappmas à s'interroger sur la réglementation pêche. Aujourd'hui en passe de voir naître la possibilité de légiférer sur la maille, une proposition est retenue par tous : le passage vers la maille à 30cm.Une réflexion sur les quotas de prélèvement est aussi à l'ordre du jour.

14-Site internet

Avec un désir de communiquer, d'informer, le conseil d'administration a décidé de doter l'aappma d'un véritable site internet. Celui-ci devrait être en ligne au lendemain de l'ouverture de la pêche.

Le Site : <http://aappma-chateauneuf-les-bains.fr/>

Questions diverses

Une séance de questions est proposée à l'égard des sociétaires présents. Peu de questions sont développées, chacun ayant pris soin d'intervenir au cours des sujets présentés

Le président clôture la séance en souhaitant à tous une bonne ouverture. La réunion se termine sur le pot de l'amitié.

Le président

Mr REGNAT Dominique

Le secrétaire

Mr CORRE Stéphane